AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-12-65 452912

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 63.

DECEMBRE 1965

QUELQUES RAVAGEURS ET MALADIES DU FRAISIER.

- LE TARSONEME : C'est un petit acarien de teinte claire qui s'attaque aux jeunes organes dès leur dégagement du bourgeon. Il provoque une déformation des feuilles dont le limbe, d'abord jaunâtre, puis brunâtre, devient cassant. Les plantes très atteintes dépérissent assez rapidement. La dispersion se fait surtout par les stolons.

Comme moyen de lutte, détruire les plantations trop infestées par arrachage et incinération des plants ; éviter de créer de nouvelles plantations avec des plants infestés.

Le Tarsonème est sensible à plusieurs insecticides : parathion, diazinon, malathion, dichlorophényltrichloréthanol et surtout endosulfan. Protégé sous les jeunes organes non encore dégagés, il est toutefois difficile à atteindre. Il convient donc d'envisager plusieurs applications successives et bien soignées. Ne pas traiter à moins de 15 jours de la première récolte.

- L'ARAIGNEE JAUNE ou Tétranyque tisserand: Cet acarien très connu et très polyphage se manifeste surtout par temps sec et chaud. Les colonies tissent une toile soyeuse à la face inférieure des folioles dont elles entraînent le jaunissement et le dessèchement.

Les acaricides utilisés en cultures légumières sont efficaces contre cet acarien.

- LES PUCERONS : Plusieurs espèces s'attaquent au fraisier. Le plus dangereux est le Puceron jaune du fraisier qui hiverne à l'état adulte au collet des plantes et se multiplie durant toute la période de végétation. Les plantes envahies jaunissent et dépérissent.

Ce puceron est le principal vecteur de plusieurs maladies à virus du fraisier. Traiter dès le départ de la végétation par application de préparations à base de l'un des aphicides recommandés en cultures légumières.

- LES MYRIAPODES : Des mille pattes (Blaniule moucheté, Polydesmes) s'attaquent aux fruits à l'approche de la maturité et les déprécient. Leurs dégâts sont élevés sur cultures, à paillage organique, de variétés à fruits retombants. L'emploi de film plastique en surface du sol limite l'attaque des fruits.

De nombreux autres ravageurs s'attaquent aux fraisiers : vers blancs, vers gris, taupins, courtilières, plusieurs espèces de charançons. Tous ces ravageurs s'attaquent aux racines. L'adulte de l'Harpale arrache les akènes des fruits.

°°
°

P 121 B

- LA POURRITURE GRISE, affecte les fruits, surtout à l'approche de la maturité. Les fruits envahis pourrissent en se couvrant d'une efflorescence grisâtre, constituée par les fructifications du parasite : Botrytis cinerea. Les dégâts peuvent être extrêmement élevés par temps chaud et humide.

Eviter le contact des fruits avec le sol humide par paillage ou mieux film plastique étalé sur le sol.

Appliquer des traitements au Thirame (320 g. de matière active/ hl), au Phaltane ou au Captane (150 g. m. a./ hl), dès l'apparition des premières fleurs, et les répéter assez fréquemment par temps humide.

- LA MALADIE DES TACHES ROUGES se manifeste par la formation sur les pétioles et la face supérieure des feuilles, de petites taches (1 - 3 mm.) plus ou moins arrondies, d'un blanc grisâtre, auréolées de pourpre ou brun.

Elle est plus commune en période humide, sur terrains lourds ou dans les vieilles plantations.

Des traitements au Captane ou au Zinèbe avant et après floraison, peuvent limiter son développement. Détruire les feuilles mortes par le feu en hiver.

CONCOURS MILDIOU

Lauréats :	M. HOLZER	Le Mesnil Aubry	(Seine-et-Oise)
	M. DANY P.	Autheuil le Roi	(Seine-et-Oise)
	M. COURTIER J.	Echampeu par Lizy-sur-Ourcq	(Seine-et-Marne).

ABONNEMENTS

Le montant de l'abonnement simple est de 15 Frs. L'abonnement "collectif" est de 15 Frs + 5 Frs par série supplémentaire de bulletins envoyés à une seule adresse.

Ex. : 15 Frs + 5 Frs = 20 Frs = 2 avis de traitements à chaque envoi.

Les versements postaux ou bancaires doivent être envoyés ou imputés à :
Régisseur de Recettes de la Protection des Végétaux,
47 Av. Paul Doumer, 93- MONTREUIL (Seine) C.C.P. PARIS n° 9.063-96.

Ne pas tenir compte de cette note :
- Si le service du bulletin vous est assuré gracieusement (correspondants, lauréats du concours mildiou),
- Si votre abonnement a été payé après le 1/ 7/1965.

Indiquer très lisiblement, si possible en caractères d'imprimerie, le nom et l'adresse du destinataire.
Bien préciser le bureau de poste de distribution et si possible sa nouvelle codification P.T.T.
Afin de simplifier le travail, effectuer de préférence votre règlement dès le début de l'année 1966.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 62 de Novembre 1965.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - Montreuil-Ss-Bois.